**Enseignante : Mme KRELIFA-BEDDOUBIA Nassima**

**Matière : Techniques rédactionnelles**

**Niveau : 1ère année Master DLA**

**T.D n°3**

**Année Universitaire : 2021/2022**

L’élaboration d’une fiche de lecture se fait en quatre étapes :

1. **La préparation :**

 en plus de l’ouvrage qui fait l’objet de la fiche de lecture , d’autres documents doivent être consultés et qui sont en relation avec le thème traité . Ces documents peuvent être sous forme de comptes-rendus, articles, etc. Ils permettent de renseigner davantage sur le sujet ainsi que l’intention de l’auteur.

1. **L’introduction :** Dans cette phase, l’on doit présenter l’auteur et situer l’ouvrage parmi ses différents travaux et dans quel contexte il a été publié.
2. **Le développement :**

Il est important de souligner les éléments essentiels de l’ouvrage, illustrés par des exemples. Le développement de la fiche de lecture peut se faire de deux manières :

* Une rédaction en deux phases : la première constitue une synthèse de l’ouvrage et la seconde une analyse personnelle et critique en vue d’exposer les qualités et les limites de l’ouvrage.
* Etablir une rédaction structurée où, sont mêlées l’analyse et la synthèse. Dans ce cas, il est impératif de suivre la progression du plan du livre.
1. **La conclusion :**

Elle a pour objectif de dégager la portée de l’ouvrage, il est également important de mentionner toutes les ressources bibliographiques qui ont permis la réalisation de la fiche de lecture.